Ecole d'Aslonnes **Conseil d'école du jeudi 9 novembre 2017**

Présents :
Parents élus : Mmes Demousseau, Chambon, Ribera, Bellin, Moreau, Montoux, Colas, Bruneteau
Parents excusés :Mme Vergnaud, M Martin
Elus de la commune :M Bouchet, Maire ; Mme Bezelga, Adjointe
Enseignants : Mmes Caubet, Carrin, Mollion, Quintard, Brémond ; M Le Merrer
Personnels de la commune : Mmes Brunet (ATSEM),Moreau (ATSEM), Chebassier(animatrice périscolaire).
Délégué Départemental de l'Education Nationale : M Blonde
Excusés :
Mme Castel , Inspectrice de l'Education Nationale

1- Présentation de la composition et des attributions du Conseil d'Ecole (Code de l'Education) par M Le Merrer.

2-Bilan de rentrée

-Election des représentants de parents d'élèves du 13 octobre : 168 inscrits, 123 votants (73%), 114 suffrages exprimés. Ce très bon taux de participation donne toute légitimité aux parents élus et montre une bonne implication des parents dans la vie de l'école.

-Equipe enseignante : nouvelles enseignantes dans la classe CE1/CE2.Titulaire Mme Carrin qui exerce la fonction de maître formatrice, elle est remplacée le mardi et le mercredi par Mme Brémond. Autre petite modification M Zahnd prend la classe du directeur le jeudi.
Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées des Enfants en difficulté) est toujours composé de : Mme Sireuil (maîtresse E), M Clayer (maître G), Mme Séjourné (psychologue). La fiche de présentation est sur le blog.

-Personnel communal : Françoise Trouillon étant partie à la retraite , le ménage quotidien des 3 classes élémentaires est effectuée par une société de prestation. Pour le reste, pas de changement.

-Effectifs actuels :
25 PS/MS (18+7) pour Mme Mollion
24 MS/GS (10+14) pour Mme Quintard
24 CP/CE1 (16+8) pour Mme Caubet
26 CE1/CE2 (11 + 15) pour Mmes Carrin et Brémond
20 CM1/CM2 (9+11) pour M Le Merrer et M Zahnd
Total de 119 (+1 par rapport à l'année dernière)

-Perspectives :
11 enfants devraient partir au collège. Sur les registres communaux,15 enfants sont nés en 2015 et seraient susceptibles de faire une rentrée en petite section en septembre 2018. Il faudra aussi tenir compte des mouvements de population

3- Règlement intérieur

Lecture et discussion des articles.
Le règlement intérieur est adopté.Il sera distribué aux parents pour signature.
Le directeur informe que le règlement départemental est consultable à l'école.

4- Exercices sécurité

Deux aspects :
1- Sécurisation de l'école. Il faut veiller à ce que les portes d'accès (hors portail principal) soient verrouillées. Le gendarme référent a été vu le 11 octobre ;une réunion sur le sujet aura lieu avec l'Inspection Académique prochainement.
2- Mise en place d'exercices: un exercice évacuation incendie a eu lieu 28 septembre (la classe MS/GS va à la mairie). Il manque un boîtier d'alarme dans la bibliothèque afin que la nouvelle classe maternelle puisse entendre le signal.
Un exercice attentat/intrusion a eu lieu conformément à la réglementation le jeudi 19 octobre en présence du DDEN. Usage du sifflet. Evacuations sur le stade et dans le terrain du voisin.
Ces exercices se font dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) qui est mis à jour.

5- Projets et sorties des classes

-**Ecole et cinéma** (2€ par film + transport au cinéma de Gençay financé par l'APE). Chaque classe verra 3 films.
- Classes maternelles : Courts métrages « la magie »en janvier, courts métrages « le temps qu'il fait » en mars + un autre film proposé par le cinéma de Gençay en mai/juin
-CP/CE1 : « the kid» en octobre, « le cerf volant du bout du monde » en novembre, « le garçon et le monde en mars/avril»
-CE1/CE2: « the kid », « le garçon et le monde » en mars/avril, «les aventures de Robin des bois » en mai
- CM1/CM2: « le cerf volant du bout du monde » en novembre, « le roi des masques » en avril et « les aventures de Robin des bois » en mai

-**Rencontres sportives USEP** avec d'autres écoles du canton. Cette année 4 classes de l'école vont pouvoir faire des rencontres sportives :

Classe MS/GS avec une classe de Vivonne : trois rencontres à Vivonne (janvier), à Fleuré (en mars) et à Aslonnes (en mai)
Classe CP/CE1 avec une classe d'Iteuil : trois rencontres à Iteuil (janvier), à Aslonnes (avril) et aux Bois de St Pierre (mai).
Classe CE1/CE2 avec une classe de Château Larcher et une classe d'Iteuil : trois rencontres à Iteuil (décembre), Aslonnes (avril) et à Fleuré (mai)
Classe CM1/CM2 avec une classe de Château Larcher et une classe de Vivonne : trois rencontres à Vivonne (janvier), Aslonnes (mars), Château Larcher (juin)

-**Animations sportives avec la Communauté de Communes**. L'activité natation sera obligatoire cette année en CP, en CE1 et en CM. Deux classes concernées vont bénéficier de la piscine de Vivonne (cycle les mardis après-midi du 18/09 au 17/11 pour la classe CP/CE1 ; les lundis début d'après- midi du 29/01 au 06/04 pour classe CM1/CM2. Pour la classe CE1/CE2, les séances se feront en mai/juin au bassin de Nieuil. Il faudra des parents agréés, une information sera apportée.
La maîtresse de CP remarque les progrès visibles des enfants avec cette nouvelle organisation.La mairie est remerciée pour le financement des transports.
Cycle jeux d'opposition en CP/CE1: séances le jeudi matin avec M Saumur entre le 26 mars et le 1er juin.
Cycle Jeux de raquettes en CE1/CE2 et en CM1/CM2 : séances le vendredi AM avec M Renaud entre le 26 mars et le 1er juin.

-**Autres projets sportifs** :
la maîtresse de MS/GS a emprunté un kit vélo pour la période avril/mai.
Mme Brémond emprunte du matériel à l'usep.

-**Bibliothèque d'Aslonnes.** Des visites ont lieu ainsi que des animations « raconte-tapis » et « kamishibaï »avec les bénévoles.

-**Spectacle proposé par l'EMIL :** Concert de Pascal Perroteau le 27 ou le 28 novembre pour les classes de cycle 1 et cycle 2.

-**Spectacle de Noël** proposé par l'APE le jeudi 21 décembre à la salle des fêtes d'Aslonnes (toujours en association avec les écoles de Marnay et Château-Larcher) pour les classes de PS/MS à CP/CE1 et à la salle de Château Larcher pour les classes CE1/CE2 et CM1/CM2.

-**Journal de l'école** : un numéro sera proposé en janvier.

- **Projet de l'école.** Il se fera autour des jardins de l'école : jardinage, arts visuels, sciences (biodiversité, abeilles) ; ce projet se fait avec l'OCCE (« apprendre en jardinant ») et l'Arantelle pour le projet abeilles. Des ruchers seront installés sur l'ancienne déchetterie qui sera végétalisée ; le Maire propose que les enfants fassent des plantations d'arbustes.
Des grands bacs sen bois sont demandés pour le jardin situé derrière le bâtiment préfa.
Deux classes (CP/CE1 et CE1/CE2) feront une sortie spécifique dans les jardins de Villandry au mois d' avril.

-**Classe transplantée**
Une classe de mer aura lieu à Fouras (17) sur le thème de la découverte du milieu marin. Seront concernés les élèves du CE1 au CM2. Le choix a été fait par l'équipe enseignante de proposer cette sortie aux élèves de CE1 de la classe CP/CE1 ; ceci afin d'impliquer toute la classe d'âge sur ce projet d'envergure ; il faudra veiller à ce que l'exploitation au retour soit facilitée.
Une enquête a eu lieu pour savoir si les familles concernées sont favorables au principe et au montant de la participation demandée (en principe 150 € pour un budget d'environ 250 € par enfant). Une participation de 3 500 € est demandée à l'APE et de 1 000 € à la mairie. L'Association Scolaire apportera 1100 €.

D'autres projets de classe :
- en CP/CE1 : atelier percussions corporelles avec des intervenantes
- en CE1/CE2 : écrire avec un auteur (Laurent Audouin) et fabriquer un livre
- en CM : travail autour de la 1ère Guerre Mondiale, réalisation d'un carnet de poilu d'Aslonnes
- avec le comité de jumelage : voyage en Allemagne pendant les vacances de printemps ; Christelle Brunet représente le comité de jumelage.

Tout n'est pas encore finalisé et, en particulier en maternelle, de nombreuses actions sont réalisées sans intervenants . Tous ces projets se font avec une aide financière de l'APE très importante. Elle en est remerciée. La mairie apporte également une subvention de 1500 € pour ces projets.

5-Travaux, investissements

Aménagements et investissements réalisés :

- rafraîchissement de la classe CE1/CE2 pendant les vacances d'été

- inauguration de la classe MS/GS en septembre

- investissement informatique ; le Maire annonce un budget de 19 000 € pour les travaux et les achats de matériel : 13 postes fixe + 5 portables , 8 tablettes numériques, 3 vidéo-projecteurs fixés, 2 nouveaux tableaux blancs. Le câblage a été refait. Le prestataire principal est Vienne Services.

Les enseignants sont très satisfaits de la qualité des équipements.
La mairie est remerciée pour tous les investissements réalisés.

Aménagements souhaités et/ou prévus :
- rideaux dans la classe MS/GS ; cela sera réalisé au 1er semestre 2018
- revoir l'ouverture des portes coulissantes des petits chalets de la cour maternelle

6- Rythmes scolaires

Le Maire indique que la préfecture souhaiterait une réponse concernant la future organisation des rythmes scolaires : maintien de l'organisation actuelle ? Retour aux 4 jours ? Pour information, le Maire indique que si les subventions de l'État étaient supprimées, la municipalité ne financerait pas de nouveaux TAP. Le conseil d'école devra se réunir pour prendre une position à laquelle seront associés les parents et les enseignants.

La représentante des parents d'élèves
Mme Bellin

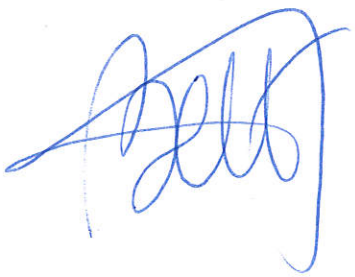

Le directeur de l'école
M Le Merrer